



ACENAS *communication*

 Le bulletin d'informations des riverains de l'aéroport de Lyon-St Exupéry

1^{er} TRIMESTRE
2011
No 34

Bonne et heureuse année 2011 !

Pensez à
renouveler
votre adhésion
pour 2011 !



MERCI A ETIENNE POUR SON DESSIN

Accepterez-vous cela pour vos électeurs ?

(Ci-dessus, reproduction de notre carte de vœux 2011 envoyée à plus de 350 politiques)

S
O
M
M
A
I
R
E

Sujet tabou : le bruit des avions nuit à la santé.

Comment l'aéroport manipule les riverains ?

Bientôt une 3ème piste avec l'arrivée d'Aéroports de Paris?



Bruit des avions et santé : des révélations inquiétantes lors de la conférence ODESA à Pusignan.

Même si nous n'en sommes pas conscients, la nuit notre corps réagit au bruit, entraînant des perturbations des cycles du sommeil. Des études internationales ont établi une relation de cause à effet avec l'hypertension, le stress et l'anxiété chez les hommes et les femmes. En Angleterre, les travaux du professeur Stephen Stansfeld ont démontré un retard d'apprentissage jusqu'à 6 mois chez les enfants. "Dans le bruit, l'enfant s'isole dans un cocon et n'écoute plus le cours".

Les spécialistes préconisent l'interdiction des vols de nuit idéalement de 22h à 6h. Face aux alertes de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), les pouvoirs publics n'apportent aucun argument technique à leur refus d'étudier la mise en place d'un couvre-feu et mettent en avant le seul aspect économique. Le sujet est tabou car le transport aérien craint des restrictions d'usage.

Aujourd'hui, le bruit la nuit est un réel problème de santé publique et le devoir de précaution n'est pas appliqué, comme pour d'autres scandales sanitaires.

Seule la pression exercée par la population permettra de faire évoluer la situation.

A VOUS DE JUGER

**LA GESTION DES
PLAINTES A
ST-EXUPERY :**
**la priorité n'est
pas la réduction
des nuisances
mais plutôt
« l'éducation »,
la culpabilisation
et la manipulation
des riverains...**

Extrait du rapport de présentation du système de suivi des trajectoires CONSTAS

En ligne sur site internet www.bruit.fr/revues/78_10183

« L'importance des facteurs non acoustiques dans la gêne ressentie par les riverains de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry a amené son gestionnaire à rechercher d'autres solutions que la réduction des nuisances sonores pour résoudre ce problème.

Le premier axe de travail est la pédagogie qu'il est indispensable d'appliquer pour faire comprendre à la fois les contraintes techniques auxquelles sont soumis les pilotes d'avions, ainsi que la réglementation qui s'applique à la navigation aérienne.

Par ailleurs, le développement d'un certain nombre de mesures compensatoires, comme l'accès à l'emploi sur l'aéroport, le soutien aux initiatives locales, permet également de diminuer l'influence de ces facteurs non acoustiques.

C'est d'ailleurs dans ce sens que la marge de progression est la plus grande, afin de contrebalancer l'effet néfaste qu'exerce l'augmentation constante du trafic aérien sur le climat sonore des communes riveraines. »

Dossier spécial sur notre site internet www.acenas.fr (rubrique actus de l'année)

Continuez à signaler votre gêne à l'aéroport. Portez plainte auprès du médiateur :

- par email : mediateur@lyonaeroports.com avec copie à l'Acenas : acenas@orange.fr
- Par téléphone au numéro vert : 0800 69 38 01

Bientôt une 3ème piste avec l'arrivée d'Aéroports de Paris ?



L'Etat se prépare à privatiser les aéroports de Lyon détenus à 40% par les collectivités locales et à 60% par l'Etat.

Aéroports de Paris (ADP), serait très intéressé car de réelles synergies seraient mises en œuvre. En effet, si Roissy-Charles de Gaulle est le hub long courrier d'Air France, il ne faut pas oublier que Lyon-St-Exupéry est quant à lui, le hub régional.

L'aéroport de Lyon-St-Exupéry pourrait servir de moteur de croissance aux plateformes parisiennes, qui sont saturées du fait de l'abandon de la construction du 3ème aéroport parisien.

En parallèle, le trafic de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry a progressé de 3,4% en 2010 pour atteindre un record de 8 millions de passagers.

Lyon pourrait donc devenir les pistes supplémentaires des aéroports parisiens, avec une augmentation du trafic en perspective... entraînant très rapidement la création de nouvelles pistes.

Sources : Les Echos 09/2010 et Lyon Capitale 10/2010

Nous vous tiendrons informés de ce dossier brûlant.

Soyez prêts à vous mobiliser !



Retrouvez-nous sur internet :

<http://www.acenas.fr>

Messagerie :

acenas@orange.fr

Bilan 2010

Et

Perspectives 2011

Association Contre
l'Extension et les Nuisances
de l'Aéroport de
Lyon -St Exupéry
MAIRIE D'Heyrieux
38540 HEYRIEUX

L'année 2010 a été marquée par une « professionnalisation » de l'ACENAS :

- Information en temps réel grâce à son nouveau site internet www.acenas.fr
- Vaste campagne d'informations auprès de la population riveraine avec une progression de 24% des adhésions.
- Multiples rencontres, les élus locaux, sénateurs, députés, conseillers généraux nous ont assurés de leur soutien.
- Participation active aux rencontres avec l'aéroport, l'autorité de contrôle des nuisances sonores, la commission d'aides aux riverains et l'observatoire de l'environnement sonore de l'aéroport de Lyon-St-Exupéry.

En 2011, de nouveaux défis nous attendent : l'ouverture du capital de l'aéroport au privé, le développement des low-costs, le projet de fret CAREX sont autant de sujets de préoccupations. L'accent sera mis sur l'interdiction des vols de nuit dont la nocivité pour la santé vient d'être rappelée par des professionnels lors d'une conférence à Pusignan.

En 2011, l'ACENAS poursuivra son action afin de faire respecter les riverains face aux excès de l'aéroport. Des actions en justice ne sont pas exclues.

Notre représentativité dépend du nombre d'adhésions et nous avons absolument besoin de votre soutien pour continuer à vous défendre. Nous comptons sur vous.

Evelyne LAVEZZARI, Présidente



BULLETIN D'ADHESION 2011* A RETOURNER AVEC VOTRE CHEQUE A : ACENAS—MAIRIE D'HEYRIEUX—38540 HEYRIEUX

Adhérent no 1 Nom : Prénom :

Adhérent no 2 Nom : Prénom :

Adresse :

Email (pour recevoir nos infos) :

J'adhère à l'ACENAS et je verse la somme de :

— x 5 euros ou — x 10 euros (membre bienfaiteur)

Je suis prêt à distribuer le bulletin d'informations Acenas ☐ oui ☐ non

Date :

Signature :

En plus de mon adhésion,

J'apporte mon soutien par un DON de :

☐ 10 euros ☐ 20 euros ☐ 50 euros

☐ autre :

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts.

*ADHESION 2011 = Septembre 2010—Août 2011

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

EDIT TRI1/2011

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 15 000 exemplaires et distribué par des bénévoles.

Directeur de publication : T.Truchet—Comité de rédaction : —E.Lavezzari - M.Transy

Copyright Acenas 2011—Retrouvez nos anciens numéros en téléchargement sur notre site internet

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE